RCS : BORDEAUX
Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1977 B 00498
Numéro SIREN : 310 776 299
Nom ou dénomination : CASSOUS

Ce dépôt a été enregistré le 09/12/2020 sous le numéro de dépôt 29787

CASSOUS
Société par actions simplifiée
au capital de 7.105.836,11 euros
Siège social : 27 rue Alessandro Volta – Espace Phare,
33700 MERIGNAC
310 776 299 RCS BORDEAUX

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
EN DATE DU 7 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt et le sept juillet à 11 heures, le Conseil de surveillance s'est réuni au siège social, sur convocation de son Président.

Sont présents et ont signé le registre de présence :

- Monsieur Claude AUZANNEAU,
- Monsieur Henri CASSOUS,
- Monsieur Régis GOUYOU,
- Monsieur Denis MAINVIELLE,
- Monsieur Frédéric GUERINEAU.

Assistent également à cette assemblée :

- Monsieur Xavier BOUCKAERT, Président du Directoire,

En conséquence, Monsieur Henri CASSOUS, Président du Conseil de surveillance constate que les membres du Conseil de surveillance présents réunissent la moitié au moins des membres en fonction et que le Conseil peut valablement délibérer.

Puis le Président rappelle que le Conseil de surveillance est appelé à délibérer sur les questions suivantes figurant à l'ordre du jour :

- Constatation de la démission de Monsieur Xavier MARCHESNAY de ses fonctions de membre du Directoire la Société ;
- Agrément d'une cession d'actions entre Monsieur Xavier MARCHESNAY et la société LOVAL ;
- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

CONSTATATION DE LA DEMISSION DE MONSIEUR XAVIER MARCHESNAY

Monsieur le Président du Conseil de surveillance rappelle préalablement que Monsieur Xavier MARCHESNAY a remis à la société sa lettre de démission de ses fonctions de membre du Directoire de la société à compter du 11 juin 2020.

En conséquence, Monsieur le Président du Conseil de surveillance demande aux membres du Conseil de surveillance de bien vouloir prendre acte de cette démission et de ne pas pourvoir à son remplacement.

Ceci étant exposé, le Conseil de surveillance constate la démission de Monsieur Xavier MARCHESNAY de ses fonctions de membre du Directoire de la société, à compter du 11 juin 2020 et décide de ne pas pourvoir à son remplacement.

AGREMENT D'UNE CESSION D'ACTIONS A INTERVENIR ENTRE MONSIEUR MARCHESNAY ET LA SOCIETE LOVAL

Monsieur le Président du Conseil de surveillance rappelle préalablement que Monsieur Xavier MARCHESNAY a fait part de son intention de céder les 34 actions qu'il détient au capital de la société au profit de la société LOVAL, société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros dont le siège social est sis 27, rue Alessandro Volta – Espace Phare, 33700 MERIGNAC, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 884 961 541.

En conséquence, Monsieur le Président du Conseil de surveillance demande aux membres du Conseil de surveillance de bien vouloir agréer ladite cession ainsi que la société LOVAL en qualité d'associée de la société.

Ceci étant exposé, le Conseil de surveillance agréé ladite cession et la société LOVAL en qualité d'associée de la société.

POUVOIR POUR FORMALITES

Le Conseil de surveillance donne tout pouvoir au porteur d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

CLÔTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par Monsieur le Président du Conseil de surveillance et un membre du Conseil de surveillance.

Le Président
Monsieur Henri CASSOUS

Un membre du Conseil de surveillance